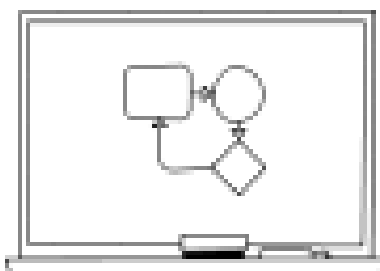


<http://www.snetap-fsu.fr/Contribution-du-Snetap-FSU-au.html>



Contribution du Snetap-FSU au débat sur la refondation de l'école

- Les Dossiers - Outils militants -



Date de mise en ligne : vendredi 28 septembre 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Apport de l'enseignement agricole à la concertation pour la refondation de l'École initiée par le Ministère de l'Éducation nationale : contribution du Snetap-[FSU](#)

Thème 1 : La réussite scolaire pour tous

- Fiche n°1 : [Le lycée de la réussite](#)
Pour le SNETAP [FSU](#), le lycée de la réussite pour tous peut prendre la forme du lycée polyvalent. De ce point de vue, l'organisation des lycées d'enseignement général technologique et professionnel agricole ([LEGTPA](#)) mérite d'être prise en compte dans la mesure où elle permet aux trois filières (générale, technologique et professionnelle) de se côtoyer au sein d'une même communauté éducative et d'apprentissage. Ainsi en plus d'une mixité sociale forte, les choix d'orientation s'en trouvent facilités sous certaines conditions toutefois...
- Fiche n°2 : [La valorisation de l'enseignement professionnel](#)
Pour valoriser la voie professionnelle il faut d'abord revenir sur les errements du bac pro 3 ans pour une réforme en profondeur nécessaire. En effet la rénovation de la voie professionnelle ([RVP](#)) a abouti à une formation sacrifiée du fait de la disparition pure et simple d'une possibilité de formation en 4 ans, au détriment des élèves les plus faibles et de parcours adaptés au rythme de chacun...

Thème 2 : Les élèves au c¹/₂ur de la refondation

- Fiche n°3 : [Les élèves au c¹/₂ur de la refondation](#)
Une évolution des rythmes éducatifs ne peut être guidée par les moyens. Ce sont les rythmes choisis qui détermineront les moyens nécessaires à leur réussite. La question des rythmes éducatifs doit être abordée différemment entre l'école primaire, le secondaire et l'enseignement supérieur. L'Enseignement Agricole Public, qui scolarise des élèves et étudiants de la 4^{ème} à la licence, doit donc pouvoir différencier ces rythmes au sein de ses établissements...

Thème 3 : Un système éducatif juste et efficace

- Fiche n°4 : [Une grande ambition pour le numérique](#)
Le plan Chatel pour le numérique imposé sans véritable concertation a donné lieu à un rapport très critique. Il convient d'en tirer tous les enseignements...
- Fiche n°5 : [Une école plus juste pour tous les territoires](#)
Le SNETAP FSU exprime sa volonté que l'[EAP](#) soit partie prenante avec l'Éducation Nationale de « la politique d'égalité des territoires » du gouvernement afin de porter sur l'ensemble des territoires ruraux et péri-urbains, une offre d'éducation et de formation ainsi que des services publics accessibles à tous...
- Fiche n°6 : [Une gouvernance renouvelée](#)
Les politiques libérales de ces dix dernières années appliquées à l'EAP - les réformes de la voie professionnelle et du lycée, la [RGPP](#) et les suppressions d'emploi public ainsi que les réformes du pilotage de l'EA (mise en oeuvre de la [LOLF](#)) - ont fortement contribué à mercantiliser l'enseignement agricole et à dégrader

profondément la démocratie et la transparence dues aux représentants des personnels et aux usagers...

Thème 4 : Des personnels formés et reconnus

- Fiche n°7 : [Une vraie formation initiale et continue](#)
Concernant les personnels d'enseignement et d'éducation le SNETAP FSU souhaite une élévation de leurs niveaux de qualification par l'obtention d'un master, tout en intégrant la réalité des métiers, de prendre en compte les différences entre les disciplines, d'intégrer dans le processus tous les enseignants des lycées professionnels et de prendre en compte les différents parcours des candidats. Pour relever ce défi, il est nécessaire de dépasser les contradictions actuelles en sortant des cadres de pensée qui considèrent qu'un système unique résoudra l'ensemble de ces préoccupations...
- Fiche n°8 : [Une nouvelle évaluation des personnels et des missions réaffirmées](#)
« C'est le service qui doit être évalué et non les personnels ». L'évaluation du service public ne peut être que celle du service rendu par l'ensemble du service et pas celle des agents individuellement. Elle doit permettre aux agents d'être reconnus et confortés...

Ensemble des fiches

- [Contribution complète du Snetap-FSU](#)